

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

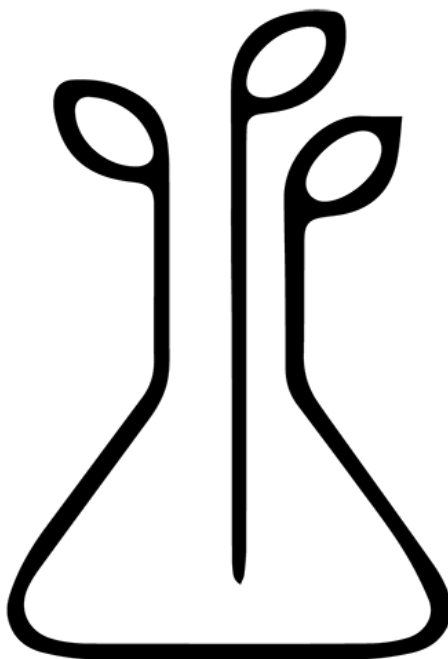
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 20 juin 2025

SECTION 1 : Identification

Information	Détails
Identificateur de produit	Nom du produit : Geogard® Ultra Code du produit : GEOLTRA
Utilisation recommandée	Agent de conservation (préservateur) pour formulations cosmétiques. Dosage recommandé : 0,5-2 % en cosmétique (selon application).
Restrictions d'utilisation	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
Renseignements sur le fournisseur	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des dangers

- **Irritation cutanée (Catégorie 2, SGH)** : Provoque une irritation cutanée.
- **Irritation oculaire (Catégorie 2B, SGH)** : Provoque une irritation des yeux.
- **Toxicité aiguë par inhalation (poussières, Catégorie 5, SGH)** : Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

- **Pictogrammes SGH** :



- **Mention d'avertissement** : Attention.
- **Mentions de danger** :
 - H315 : Provoque une irritation cutanée.
 - H320 : Provoque une irritation des yeux.
 - H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence** :
 - **Prévention** :
 - P261 : Éviter d'inhaler les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P264 : Se laver soigneusement la peau après manipulation.
 - P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 - P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - **Intervention** :
 - P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
 - P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
 - P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.
 - P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - **Stockage** :
 - P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
 - P402+P404 : Stocker dans un endroit sec. Conserver dans un récipient fermé.
 - **Élimination** :
 - P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

2.3 Autres dangers

- Aucun danger PBT/vPvB (persistant, bioaccumulable, toxique ou très persistant, très bioaccumulable) identifié.
- Non testé sur les animaux, conformément à l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.
- **2.4 Ingrédients dangereux non classés**
- Aucun ingrédient au-dessus des seuils SGH supplémentaires.

SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non applicable (mélange).

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration (% p/p)	Classification SGH
D-Glucono-1,5-lactone	90-80-2	202-016-5	70-80 %	Non classé
Benzoate de sodium	532-32-1	208-534-8	22-28 %	H319 (Irrit. ocul. 2B)
Gluconate de calcium	299-28-5	206-075-8	1,0 %	Non classé

- **Remarque** : Concentrations typiques basées sur les spécifications du produit. Impuretés résiduelles négligeables (< 0,1 %, conformes aux normes industrielles). Le benzoate de sodium peut causer une irritation oculaire légère à l'état pur, mais le risque est réduit dans le mélange dilué (0,5-2 % en cosmétique). Non testé sur les animaux, conformément à l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Mesures de premiers secours

- **Inhalation** : Déplacer à l'air frais. Maintenir dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si irritation ou difficultés respiratoires persistent.
- **Contact cutané** : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- **Contact oculaire** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en écartant les paupières. Enlever les lentilles de contact si présentes et faciles à retirer. Consulter un médecin immédiatement si l'irritation persiste.
- **Ingestion** : Rincer la bouche, boire 1-2 verres d'eau. Ne pas faire vomir. Contacter immédiatement un centre antipoison (1-800-463-5060 au Québec) ou un médecin.

4.2 Symptômes et effets

- **Aigus** : Irritation cutanée légère (H315), irritation oculaire légère (H320), possible irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation de poussières (H335).
- **Chroniques** : Aucun effet attendu aux concentrations recommandées (0,5-2 % en cosmétique).

4.3 Soins médicaux

- Fournir la FDS au personnel médical. Traitement symptomatique. Surveiller les signes d'irritation cutanée, oculaire ou respiratoire.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens appropriés** : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO₂), poudre sèche, mousse.
- **Moyens inappropriés** : Jets d'eau directs sur le produit sec (risque de dispersion de poussières).

5.2 Dangers spécifiques

- Non inflammable. Peut libérer des oxydes de carbone (CO, CO₂) et des oxydes d'azote (NO_x) en cas de décomposition thermique.
- Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts en cas d'incendie.

5.3 Précautions pour pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA, CSA Z94.4) et des vêtements de protection complets (EN 469 ou NFPA 1971).
- Éviter l'inhalation de fumées.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles

- Porter un équipement de protection individuelle (EPI) : lunettes de sécurité (EN 166), gants résistants (nitrile, EN 374), vêtements longs, masque antipoussière (N95, CSA Z94.4) si ventilation insuffisante.
- Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec la peau/les yeux.

6.2 Précautions environnementales

- Empêcher le produit d'entrer dans les égouts, les cours d'eau ou les sols. Contenir le déversement avec des matériaux absorbants inertes (ex. sable, vermiculite).

6.3 Méthodes de nettoyage

- Balayer ou aspirer (avec filtre HEPA) le produit renversé et le collecter dans un conteneur homologué pour l'élimination.
- Nettoyer la zone avec de l'eau après collecte. Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales (Québec : RQc. c. Q-2, r. 32) et fédérales (RPD).

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation sécuritaire

- Manipuler dans un endroit bien ventilé (ventilation conforme à CNESST, RSST). Éviter le contact avec la peau, les yeux, et l'inhalation de poussières.
- Utiliser des EPI : gants (nitrile, EN 374), lunettes de sécurité (EN 166), vêtements longs.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation.

7.2 Stockage

- Stocker dans un endroit sec, frais (15-25 °C) et bien ventilé, à l'écart de la lumière directe, de la chaleur et des agents oxydants forts (ex. peroxydes, nitrates).
- Conserver dans un récipient hermétiquement fermé (ex. plastique HDPE ou acier inoxydable).
- Durée de conservation : 24 mois sous conditions optimales.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	Numéro CAS	VLE (CNESST, RSST)	ACGIH TLV
D-Glucono-1,5-lactone	90-80-2	Non établie	Non établie
Benzoate de sodium	532-32-1	Non établie	Non établie
Gluconate de calcium	299-28-5	Non établie	Non établie

- **Remarque** : Aucune VLE spécifique pour ces substances. Maintenir les concentrations de poussières inhalables en dessous de **10 mg/m³** (poussières totales) et **3 mg/m³** (poussières respirables) selon les normes CNESST (RSST, art. 42).

8.2 Contrôles d'exposition

- **Techniques** : Ventilation locale (ex. hottes conformes à CSA Z316.5) ou générale pour minimiser l'exposition aux poussières. Moniteurs de poussières recommandés si manipulation intensive.
- **Équipement de protection individuelle (EPI)** :
 - **Respiratoire** : Masque antipoussière (N95, CSA Z94.4) si ventilation insuffisante.
 - **Mains** : Gants résistants aux produits chimiques (nitrile, EN 374, épaisseur ≥ 0,4 mm).
 - **Yeux** : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux (EN 166 ou CSA Z94.3).
 - **Peau** : Vêtements longs et protecteurs (ex. combinaison en polyester/coton).
- **Hygiène** : Laver les mains et le visage après manipulation. Éviter tout contact avec les aliments. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle (CNESST, RSST, art. 46).

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Apparence	Poudre fluide
Couleur	Blanche
Odeur	Légère, caractéristique
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	> 93,34 °C
Taux d'évaporation	Non disponible
Limites d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-ignition	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non applicable (poudre)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Stable sous les conditions recommandées. Réagit avec les agents oxydants forts (ex. peroxydes, nitrates).

10.2 Stabilité

- Stable sous conditions normales (sèches, 15-25 °C).

10.3 Réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse connue sous conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

- Chaleur excessive (> 50 °C), lumière directe, humidité.

10.5 Incompatibilités

- Agents oxydants forts (ex. peroxydes, nitrates).

10.6 Décomposition

- Produits de décomposition : Oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes d'azote (NO_x).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Voies d'exposition

- Inhalation (poussières), ingestion, contact cutané, contact oculaire.

11.2 Effets

- **Aigu :**
 - **Peau :** Irritation légère possible (H315, benzoate de sodium).
 - **Yeux :** Irritation légère possible (H320, benzoate de sodium).
 - **Inhalation :** Possible irritation des voies respiratoires (H335, poussières).
- **Chronique :** Aucun effet attendu aux concentrations recommandées (0,5-2 %).

11.3 Données

- **D-Glucono-1,5-lactone (CAS 90-80-2) :**
 - LD50 orale (rat) : > 2000 mg/kg (non toxique).
 - Irritation cutanée : Non irritant (test in vitro).
 - Mutagénicité : Négatif (Ames test ; test d'aberration chromosomique).
- **Benzoate de sodium (CAS 532-32-1) :**
 - LD50 orale (rat) : > 2000 mg/kg.
 - Irritation oculaire : Catégorie 2B (légère irritation, H319).
- **Gluconate de calcium (CAS 299-28-5) :**
 - Non toxique, non irritant.
- **Cancérogénicité :** Non classé (IARC, NTP, ACGIH).
- **Mutagénicité, toxicité reproductive :** Non classé.
- **Remarque :** Non testé sur les animaux, conformément à l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

- **D-Glucono-1,5-lactone (CAS 90-80-2) :**
 - LC50 (poisson, 48h) : 360 mg/L.
 - EC50 (daphnie, 24h) : 305 mg/L.
 - ErC50 (algues, 72h) : > 500 mg/L.
 - EC0 (bactéries, 16h) : > 500 mg/L.
- **Benzoate de sodium (CAS 532-32-1) :** Faible toxicité aquatique (LC50 poisson : > 100 mg/L).
- **Gluconate de calcium (CAS 299-28-5) :** Faible toxicité attendue.

12.2 Dégradabilité

- **D-Glucono-1,5-lactone :** Readily biodegradable (71 %, 5 jours).
- **Benzoate de sodium :** Biodégradable (> 90 % en 28 jours).
- **Gluconate de calcium :** Biodégradable.

12.3 Bioaccumulation

- Faible potentiel de bioaccumulation (log Pow < 3).

12.4 Mobilité

- Soluble dans l'eau, mobilité élevée dans les milieux aquatiques.

12.5 Autres effets

- Aucun effet PBT/vPvB identifié.
- Impact environnemental faible aux concentrations recommandées.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes d'élimination :** Éliminer le contenu et les contenants contaminés dans une installation agréée, conformément aux réglementations locales, provinciales (Québec : RQc. c. Q-2, r. 32) et fédérales (RPD).
- **Contenants :** Traiter comme la substance. Recycler si possible.
- **Note :** Ne pas rejeter dans les égouts sans traitement préalable.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **Statut :** Non considéré comme marchandise dangereuse selon IATA, IMDG, ADR, RID, DOT, TDG.
- **Numéro ONU :** Non applicable.
- **Nom d'expédition :** Non applicable.
- **Classe de danger :** Non applicable.
- **Groupe d'emballage :** Non applicable.
- **Précautions :** Manipuler avec soin pour éviter la formation de poussières. Non polluant marin.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Canada :

- Conforme à la Loi sur les produits dangereux (LPD), Règlement sur les produits dangereux (RPD), SIMDUT 2015, TMD, CNESST (RSST, Québec).
- Listé sur la Liste intérieure des substances (DSL) : D-Glucono-1,5-lactone (CAS 90-80-2), Benzoate de sodium (CAS 532-32-1), Gluconate de calcium (CAS 299-28-5).

Québec :

- Conforme au Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST, CNESST).
- Gestion des résidus conforme à la Loi sur la qualité de l'environnement (RQc. c. Q-2, r. 32).

International :

- Conforme à SGH Rév. 9, REACH (UE), TSCA (USA), AICS (Australie), IECSC (Chine), ENCS/ISHL (Japon),
- KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines).

Santé Canada :

- Conforme pour usage dans les cosmétiques (Liste des ingrédients cosmétiques autorisés, Règlement sur les cosmétiques).
- **Éthique** : Non testé sur les animaux, conformément à l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.
- **WHMIS** : Classé comme produit contrôlé (irritant : peau, yeux, voies respiratoires).
- **SARA 311/312** : Irritant (peau, yeux, voies respiratoires).
- **SARA 302/313** : Aucun composant soumis aux exigences de déclaration.

Québec – Loi sur les produits dangereux : Aucun composant soumis aux exigences de déclaration (RQc. c. S-2.1, r. 4).

SECTION 16 : Autres informations

- **Date de révision** : 20-06-2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire
- **Note** : Classification basée sur des données du fournisseur et réglementations en vigueur. Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.
- **Avertissement de non-responsabilité** :
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementations en vigueur au moment de la rédaction, tirées de sources fiables sans tests sur les animaux, conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et considérées exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contactez Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
- **Abréviations** :
 - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
 - SGH : Système Général Harmonisé
 - VLE : Valeur limite d'exposition
 - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
 - TMD : Transport des marchandises dangereuses